

## AU MENU

**Le point sur :** Evaluation en conditions réelles

**Mieux comprendre :** Les différents systèmes de représentations graphiques

**Quoi de neuf :** Etat des lieux du FFAS sur la vitamine D - Appel à projets du FFAS sur les horaires décalés - Création de la nouvelle agence de santé publique - Roger Genet, nouveau directeur général de l'ANSES - Projet NU-AGE - Recommandations FAO pour protéger la planète - Publication du décret sucre/ outre mer + enquête KANNARI

**Initiatives des industries alimentaires :** Engagement de l'IFBA sur les Acides gras *trans* - Pacte alimentaire de l'ANIA - Nouvel appel à projet du PNA

## Le point sur... L'évaluation en « conditions réelles d'achat » des systèmes d'information nutritionnelle

L'article 14 de la Loi de modernisation de notre système de santé, adoptée le 17 décembre 2016, instaure un **étiquetage nutritionnel plus clair et plus lisible** sur les produits pour permettre aux consommateurs de faire des choix pour leur santé.

La loi n'a pas défini le système harmonisé qui sera retenu dans ce cadre et prévoit que celui-ci soit défini, après avis de l'ANSES et du CNA, par **décret en Conseil d'État**.

Après concertation, la Ministère de la Santé a proposé que le choix d'un système donne lieu à une **évaluation en « conditions réelles d'achat », ex ante**, portant sur une ou plusieurs formes d'expression. A l'issue de cette expérimentation les ministères compétents arrêteront la forme d'expression recommandée par les pouvoirs publics et sur la base de ses résultats.

### Gouvernance de cette évaluation :

- **Un comité de pilotage**, coprésidé par Benoit Vallet (Directeur général de la Santé) et Christian Badiusaux (Cours des comptes / Président du Fonds Français Alimentation Santé), est chargé de la préparation, de la mise en place et de la présentation des conclusions qui pourront être tirées de l'expérimentation.

- **Un comité scientifique interdisciplinaire** sous la présidence de Monsieur Noël Renaudin composé

d'experts en matière d'épidémiologie et d'évaluation, d'économie de la consommation alimentaire, de nutrition, de marketing social, de sociologie et de psychologie sociale et de sciences des aliments, est chargé d'établir le protocole et les lignes directrices.

- Le Fonds français Alimentation Santé (FFAS) est le **porteur de projet de cette expérimentation**. Son rôle est de collecter les fonds nécessaires auprès des pouvoirs publics, distributeurs et industriels, puis de mettre en place le protocole d'étude défini par le Comité scientifique et validé par le comité de pilotage.

### Protocole envisagé :

L'évaluation consiste à tester **quatre systèmes sur trois catégories de produits** recommandées par le comité scientifique : les produits traiteurs frais, les pains, les viennoiseries.

L'évolution des achats sera observée **pendant trois mois** (de septembre 2016 à novembre 2016 inclus). Des études qualitatives seront également menées pour mesurer la compréhension de l'information nutritionnelle, notamment le logo testé et l'impact sur les choix des consommateurs.

**50 magasins au moins** vont être retenus, dans **quatre grandes régions de France** (Hauts-de-France, Normandie, grande couronne parisienne,

région lyonnaise) : 40 magasins qui vont expérimenter les quatre systèmes (10 magasins par système) et 10 magasins témoins, qui n'en apposeront aucun. **Trois enseignes** participent à l'expérimentation : Auchan, Carrefour et Casino.

Il est possible que d'autres enseignes se joignent à l'expérimentation pour une étude en « drive » qui complètera les données recueillies sur un éventail de produits plus large et un nombre très important de consommateurs au plan national.

Cette expérimentation bénéficie de **financements publics** provenant d'une part, du ministère chargé de la Santé et d'autre part, de l'assurance maladie (CNAMTS, sur son fonds de prévention) et de **financements privés** (industriels et distributeurs).

Les traitements statistiques des données recueillies seront ensuite réalisés par un organisme public retenu à la suite de l'appel d'offres.

Le rapport final du comité scientifique est attendu pour fin 2016-début 2017.

Pour en savoir plus : <http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/l-evaluation-en-conditions-reelles-d-achat-des-systemes-d-information-317290>

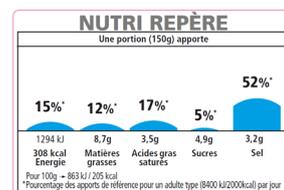
## Mieux comprendre ... Les différents systèmes de représentations graphiques

### Quatre systèmes seront expérimentés :

Le logo « **Nutri-Score** » est un système à cinq couleurs (« 5-C »), répartissant les produits en cinq catégories élaborées sur la base d'un score caractérisant la qualité nutritionnelle du produit (score FSA).



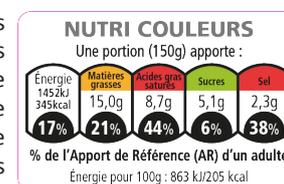
Le logo « **Nutri-Repère** » est un système améliorant un système déjà utilisé, les «RNJ» (Repères Nutritionnels Journaliers) ou «GDAs» (Guideline Daily Amounts). Il visualise la contribution d'une portion d'aliment aux apports nutritionnels de référence en énergie, matières grasses, acides gras saturés, sucres et sel.



Le logo « **SENS** » (**Système d'Etiquetage Nutritionnel Simplifié**) est un système à quatre couleurs, élaboré sur la base d'un score (Système SAIN-LIM) comportant une indication sur la fréquence de consommation.



Le logo « **Nutri-Couleurs** » est un système mis en œuvre au Royaume-Uni depuis plusieurs années (« Traffic Lights »), fondé sur une échelle à trois couleurs évaluant la contribution d'une portion d'aliment aux apports nutritionnels de référence en énergie, matières grasses, acides gras saturés sucres et sel.



## Quoi de neuf ?

### Etat des lieux du FFAS sur la vitamine D

Après avoir abordé, l'huile de palme, l'équilibre acido-basique et le fructose, le Fonds français alimentation santé (FFAS) vient de mettre en ligne une quatrième synthèse des connaissances sur la **vitamine D**.

Pour en savoir plus : <http://alimentation-sante.org/documentation/etats-lieux/>

### Appel à projets du FFAS sur les horaires décalés

De nombreux facteurs associés au travail en horaires décalés sont susceptibles d'impacter les comportements alimentaires. Le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS) lance un nouvel appel à projets doté de 250 000€ sur la thématique « **Travail en horaires décalés : conséquences sur l'alimentation et la santé** ». La date limite de soumission des projets est fixée au 9 septembre 2016.

Pour en savoir plus : <http://alimentation-sante.org/apel-a-projets-2016/>

### Création de la nouvelle agence de santé publique

Début mai 2016, l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus) se sont unis pour créer « Santé publique France », la nouvelle agence de santé placée sous la tutelle du ministère de la Santé.

En tant qu'agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, Santé publique France a pour mission de protéger efficacement la santé des populations. Une mission qui s'articule autour de trois axes majeurs : anticiper, comprendre, agir.

Parmi ses premières réalisations on pourra noter le site Internet pourbienvieillir.fr qui est le fruit de cinq années de travail au sein de l'Inpes.

Pour en savoir plus : <http://www.santepubliquefrance.fr>

### Roger Genet, nouveau Directeur Général de l'ANSES

Suite au départ de Marc Mortureux, Roger Genet a été nommé Directeur Général de l'ANSES.

Directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère chargé de la Recherche depuis mars 2012, ancien président de l'Alliance nationale de recherche

pour l'environnement AllEnvi, Roger Genet est un scientifique investi depuis plus de dix ans dans les politiques de recherche et d'expertise, en appui aux politiques publiques, dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Pour en savoir plus : <https://www.anses.fr/fr/system/files/PRES2016CPA06.pdf>

Pour consulter le rapport d'activité 2015 de l'Agence : <https://www.anses.fr/fr/system/files/RA2015.pdf>

### Projet NU-AGE : nouvelles recommandations nutritionnelles pour vieillir en meilleure santé

L'espérance de vie en Europe a augmenté de manière significative et selon les estimations, en 2030, 40% de la population aura plus de 65 ans. Le projet NU-AGE auquel l'ANIA a participé, financé par l'UE, vient de s'achever après 5 ans de travaux. Il avait pour objectif de produire des recommandations nutritionnelles pour les personnes de plus de 65 ans.

Actuellement, de telles recommandations n'existent pas. Le projet a examiné en profondeur les facteurs socio-économiques des choix alimentaires au sein de la population vieillissante en Europe. Il avait aussi pour but d'évaluer ce qui conduit aux choix alimentaires et de déterminer la perception des consommateurs âgés envers l'information santé. Cette évaluation a été réalisée dans le cadre d'un sondage. Les 1296 participants ont indiqué que les cinq facteurs les plus influents sur leur décision d'achat étaient : la date limite de consommation, le prix, le goût, les ingrédients et les habitudes. Par ailleurs, un tiers des volontaires a indiqué qu'ils « n'utilisaient pas » les étiquetages.

Pour plus d'informations sur les résultats du projet [www.nu-age.eu](http://www.nu-age.eu)

### FAO : des recommandations alimentaires pour protéger la planète

« Ce que nous mangeons est important pour notre santé mais aussi pour la planète. Pourtant, seuls quelques gouvernements ont montré l'exemple en formulant des recommandations en faveur d'une alimentation avantageuse capable de faire face à deux des défis les plus pressants de notre époque, à savoir garantir une bonne

alimentation pour tous et lutter contre le changement climatique ».

C'est l'une des principales conclusions d'une étude publiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Réseau de recherche sur le climat et l'alimentation (FCRN) de l'Université d'Oxford\*.

Le rapport « Assiettes, pyramides, planète » évalue les recommandations alimentaires de 80 gouvernements du monde entier, en prêtant une attention particulière aux liens avec la durabilité de l'environnement. Au moment où l'étude a été menée, seuls 4 pays - le Brésil, l'Allemagne, la Suède et le Qatar - intégraient des considérations environnementales dans leurs recommandations alimentaires. Deux autres, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont pris depuis des mesures.

Le rapport suggère que les pays disposant de recommandations alimentaires devraient commencer à réfléchir à un processus permettant d'y intégrer la question de la durabilité.

<http://www.fao.org/3/a-i5640e.pdf>

\*Le FCRN est un réseau international et interdisciplinaire actif dans des domaines variés tels que l'alimentation, le climat et les questions liées à la durabilité. Sa mission est d'encourager le dialogue éclairé et la pensée critique nécessaire pour renforcer la compréhension mutuelle et l'action collective pour la pérennité des systèmes alimentaires. [www.fcrn.org.uk](http://www.fcrn.org.uk) ou suivre le FCRN sur Twitter @FCRNetwork

### Publication du décret sucre/ Outre-mer + Enquête KANNARI

Trois ans après la loi Lurel sur la qualité de l'offre alimentaire en outre-mer, un [arrêté de mai 2016](#) précise que les teneurs en sucres ajoutés dans les produits distribués exclusivement outre-mer ne peuvent dépasser celles des aliments équivalents distribués en France hexagonale (sodas, yaourts, biscuits, glaces, gâteaux, céréales du petit-déjeuner, chocolats et barres chocolatées notamment).

Par ailleurs, l'enquête Kannari a étudié les consommations alimentaires et certains biomarqueurs nutritionnels chez [les enfants](#) de 11 à 15 ans et [les adultes](#) en Guadeloupe et Martinique.

## Initiatives des industries alimentaires

### Nouveau pacte alimentaire : notre industrie s'engage

Dans sa volonté d'inscrire au cœur du débat citoyen des présidentielles 2017 la question centrale de l'alimentation, l'ANIA a choisi d'interroger directement les Français pendant quatre mois dans le cadre d'une **grande consultation citoyenne sur l'alimentation**. Ce sont au total près de 9 000 citoyens de tout âge et de toute région qui ont accepté de participer.

À partir de leurs attentes et avec le concours des fédérations de l'ANIA, nous avons rédigé un « **nouveau pacte alimentaire** » présenté le 10 mai dernier lors [des assises nationales de l'alimentation](#). Mieux manger, transparence, durabilité, emplois locaux, rayonnement de la France, le pacte s'appuie sur toutes **les bonnes pratiques de notre secteur** et rassemble les engagements de l'industrie pour répondre aux attentes des consommateurs français vers **une alimentation toujours plus qualitative, source de plaisir et de fierté**.



### Engagement de l'alliance internationale des industries alimentaires (IFBA) sur les acides gras trans (AGT)

Dans le cadre du plan d'action global de l'OMS pour la prévention des maladies non transmissibles 2013-2020, les industriels membres de IFBA se sont engagés à réduire les **acides gras trans provenant de graisses végétales partiellement hydrogénées à moins de 1g d'AGT/100g de produit fini**, avant décembre 2018.

Fin 2015 FoodDrinkEurope avait publié une position en faveur d'un **maximum 2g d'AGT industriels pour 100g de matières grasses**.

Le rapport de la Commission Européenne sur les acides gras trans conclut pour sa part qu'une action au niveau européen est nécessaire pour fixer une limite légale d'AGT dans les aliments. La Commission va donc lancer une consultation publique et faire une évaluation des impacts avant de faire une proposition.

Pour en savoir plus :

Position IFBA : <https://ifballiance.org/wp/wp-content/uploads/2016/05/Press-Release-on-Trans-Fat-Phaseout-Final-17-May-2016-1.pdf>

Position FDE : <http://www.fooddrinkeurope.eu/news/state-ment/fooddrinkeurope-statement-on-trans-fats/>

Rapport de la Commission : [http://ec.europa.eu/food/safety/docs/fs\\_labelling-nutrition\\_trans-fats-report\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/food/safety/docs/fs_labelling-nutrition_trans-fats-report_fr.pdf)

\*Coca-Cola, Ferrero, General Mills, Grupo Bimbo, Kellogg's, Mars Inc., McDonald's, Mondeléz, Nestlé, PepsiCo

### Nouvel appel à projet du Programme national pour l'alimentation (PNA)

Un nouvel appel à projets doté d'une enveloppe de 1,5 millions d'euros sera lancé en septembre par le Ministère de l'agriculture, afin de soutenir des projets fédérateurs, démultipliables, exemplaires, en cohérence avec les 4 priorités de la politique publique de l'alimentation : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-stephane-le-foll-dou-ble-les-montants-alloues-au-nouvel-appel>